

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



NOTES

RELATIVES A QUELQUES INSECTES COLÉOPTÈRES

DE LA TRIBU DES PECTINIPÈDES ,

PAR

M. E. MULSANT.

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 novembre 1855.

FAMILLE DES CISTÉLIENS.

ALLÉCULATES.

Ce groupe doit s'enrichir de la coupe nouvelle suivante :

Genre *Upinella*, UPINELLE.

CARACTÈRES. *Tête* plus longue que large. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié (♀), ou un peu plus (♂) du corps ; grêles ; presque filiformes, moins minces des trois cinquièmes aux trois quarts de leur longueur ; de onze articles : le deuxième très court ; le troisième notablement plus long que le quatrième, égal environ au cinquième de sa longueur totale ; les trois derniers graduellement plus courts que les six précédents, ovalaires. *Mâchoires* à deux lobes. *Menton* élargi d'arrière en avant ; tronqué en devant. *Yeux* assez saillants ; échancrés. *Prothorax* plus rapproché du carré transverse que de la forme semi-orbiculaire ; à angles postérieurs non courbés en arrière sur les angles huméraux des étuis. *Elytres* d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax

à sa base. *Repli* prolongé presque jusqu'à son extrémité. *Prosternum* non comprimé, séparant les hanches; non prolongé après le bord de l'antépectus. *Mésosternum* tronqué ou presque bidenté à son extrémité; notablement plus large à celle-ci que le prosternum. *Postepisternums* allongés; presque parallèles. *Pieds* allongés, surtout les postérieurs. *Cuisses* comprimées. *Jambes* grêles. *Tarses* antérieurs et intermédiaires à troisième et quatrième articles munis en dessous d'une sole membraneuse sensiblement avancée sous l'article précédent: les postérieurs (1) à quatrième article muni d'une sole semblable. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que les trois suivants réunis. *Ongles des pieds postérieurs* offrant chacune de leurs branches munie de cinq ou six dents.

Ce genre, très-voisin de celui d'*Allecula*, s'en distingue facilement par les caractères fournis par les antennes.

U. aterrima (DEJEAN).

Suballongée; glabre en dessus. D'un noir mat. Antennes et partie des pieds souvent moins obscurs. Tête densément ponctuée. Prothorax tronqué en devant et à la base; un peu arqué et étroitement rebordé sur les côtés; peu densément et finement ponctué. Elytres à neuf stries profondes et marquées de points qui les crénelent à peine; offrant en outre une strie juxta-suturale prolongée jusqu'au tiers. Intervalles presque plans en devant, subconcaves postérieurement: impunctillés.

(1) Dans mon travail sur les Pectinipèdes, p. 37, ligne 18. J'oubliai du mot *postérieurs* après celui de *tarses*, peut offrir de l'incertitude. Dans le genre *Allecula*, les quatre tarses antérieurs offrent aussi les troisième et quatrième articles en forme de sole; aux tarses postérieurs l'avant dernier article présente seul ordinairement ce caractère. Mais quelquefois chez les Alléules et chez les Upicules, principalement chez les (♂), le deuxième article des quatre tarses antérieurs et le troisième des postérieurs présente un petit allongement qui simule une sole rudimentaire; ordinairement alors cette fausse sole est rétrécie à son extrémité, au lieu d'être tronquée.

♂ Yeux séparés sur le front par un espace un peu moins large que le diamètre transversal de l'un d'eux.

♀ Yeux séparés sur le front par un espace plus grand que le diamètre transversal de l'un d'eux.

Helops aterrimus, (DEJ.) Catal. (1821) p. 70.

Upis aterdoides, ZIEGLER, in Litter. — (DEJ.) Catal. (1821) p. 70. — *Id.* (1833) p. 213. — *Id.* (1857) p. 234.

Allecula aterrima, (DÉJEAN) Catal. (1835) p. 245. (1837) p. 234. — KUSTER, Kaef. Europ. 18 58.

Upis cisteloides, (FENDEL) (DEJ.) Catal. (1835) p. 213. — *Id.* (1837) p. 234.

Long. 0,0107 à 0,0112 (434 à 51.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Corps suballongé; peu convexe sur sa partie longitudinalement médiaire; d'un noir mat, en dessus. *Tête* densément et un peu ruguleusement ponctué; déprimée sur la suture frontale; tronquée en ligne droite à la partie antérieure de l'épistome. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié de la longueur du corps; parfois noires, ordinairement couleur de poix. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; arqué sur les côtés, soit ordinairement d'une manière régulière et offrant vers le milieu sa plus grande largeur, soit en offrant parfois celle-ci vers ses deux tiers; presque plan sur le dos, convexement déclive sur les côtés; muni à ceux-ci, d'un rebord très-étroit; d'un quart environ moins long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; finement ponctué. *Elytres* d'un quart au moins plus larges après les épaules que le prothorax à la base; plus larges que lui dans son diamètre transversal le plus grand; à stries profondes, marquées de points les débordant à peine: les quatrième et cinquième ordinairement plus courtes, non unies postérieurement, encloses par les voisines. *Repli* tourné en dehors. *Prosternum* sillonné, séparant les hanches. *Pieds* allongés; grêles. *Cuisses* ordinairement d'un noir brun.

Jambes brunes ou d'un brun rouge. *Tarses* fauves ou d'un rouge brun.

PATRIE : la Styrie, l'Illyrie (collect. Chevrolat, Reiche.)

Obs. La couleur de quelques parties varie, suivant le développement de la matière colorante. Quelquefois tout le corps est noir, moins les tarsi qui sont bruns ou d'un brun rouge; d'autres fois les antennes, une partie des palpes, le labre, les jambes et les tarsi sont d'un brun rouge ou d'un rouge brun.

CISTELATES.

Au genre *Gonodera* se rapporte l'espèce suivante.

G. *metallica*, (CHEVROLAT), KISTER.

Suballongé; glabre, luisant et d'un brun métallique, en dessus. Dessous du corps d'un brun rouge ou d'un rouge brun: bouche, antennes et pieds d'un rouge brun ou d'un roux ferrugineux testacé. Ecusson en triangle à côtés un peu curvilignes. Elytres à fossette humérale prononcée; à stries prononcées et ponctuées: la quatrième ordinairement unie postérieurement à la cinquième. Intervalles plans, finement ponctués.

Cistela metallica (CHEVROLAT) (DEJEAN), Catal. (1833), p. 214. — *Id.* (1857), p. 235.
— KUSTER, Kaef. Europ. 20. 73.

Long. 0,0112 (5 l.). Larg. 0,0059 (1 5,4 l.).

Patrie : la Lombardie et diverses autres parties de l'Italie (collect. Aubé, Chevrolat).

Genre *Hymenorus*.

H. *rugicollis*.

Suballongé; peu convexe; garni en dessus de poils obscurs, presque couchés; d'un noir brun: bouche et antennes d'un brun testacé. Pieds d'un

fauve testacé. Prothorax subparallèle dans sa seconde moitié ; sans rebord à sa base ; ruguleusement ponctué ; à peine déprimé au-devant des sinuosités basilaires, sans dépression sur la ligne médiane. Ecusson triangulaire. Elytres à stries ponctuées et subcrénelées. Intervalles peu convexes et ruguleusement ponctués. Hanches séparées par le prosternum.

Long. 0,0067 (3 l.) Larg. 0,0026 (1 1/2 l.).

Patrie ? (collect. Chevrolat).

L'exemplaire unique et dépourvu de son abdomen d'après lequel a été faite cette description, s'éloigne de l'*H. Doublieri* par son prothorax sans rebord distinct à la base, sans traces de sillon ou de dépression sur la ligne médiane, rugueusement ponctué ainsi que les côtés de l'antépectus ; par son écusson triangulaire ; par la couleur de sa bouche et de ses palpes, couleur qui peut être sujette à varier.

Cet exemplaire paraît être un ♂. Ses yeux sont séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace sensiblement moins grand que le diamètre transversal de l'un d'eux. Ne serait-il que le ♂ de l'*H. Doublieri* que je n'ai pas vu ? Ce rapprochement des yeux chez le ♂ doit faire modifier les caractères que j'ai donnés en fondant primitivement le genre (*Opuseules entomol.* 1^{er} cahier, p. 68).

Au genre *Cistela*, resserré dans les limites que je lui ai données, se rapporte l'espèce suivante :

***C. serrata* ; CHEVROLAT.**

Suballongée, ovulaire ; garnie en dessus d'une pubescence courte et soyeuse ; noire : prothorax d'un roux rouge ou d'un roux testacé. Ecusson et élytres d'un roux testacé, ou testacés : celles-ci à stries ponctuées.

Long. 0,0112 (5 l.)

Cistela serrata, CHEVROLAT, in GUERIN, Iconogr. du règne anim. de CEVRES, p. 125. fig. 9, a, détails (suivant le type).

Cistela saperloides, (DÉJEAN) Catal. (1833) p. 213. — *Id.* (1837) p. 236. — KUSTER, Kaef. Europ. 20. 71.

PATRIE : la Hongrie (collect. Chevrolat, Reiche.)

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec la *C. ceramboïdes*. La tête, les palpes, les antennes, le dessous du corps et les pieds sont noirs : le prothorax et les élytres sont roux ou d'un roux testacé ou d'une teinte rapprochée : le prothorax tire ordinairement un peu sur le rouge roux.

Au genre *Isomira* se rapporte l'espèce suivante :

I. corsica.

Oblongue ; ruguleusement pointillée ; garnie en dessus de poil testacés, fins, couchés et médiocrement serrés ; tête et prothorax d'un rouge testacé : élytres testacées. Dessous du corps brun testacé ou testacé : pieds d'un fave testacé. Prothorax d'un quart environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; plus étroit postérieurement que les élytres ; subsinué et déprimé vers chaque tiers externe de sa base, avec les angles postérieurs rectangulairement ouverts, vifs, un peu moins prolongés en arrière que la partie médiaire ; subsilloné sur le dernier tiers de la ligne médiane. Élytres offrant une strie juxta-suturale affaiblie en devant et postérieurement une autre voisine de celle-ci.

Long. 0,0056 à 0,0059 (2 1/2 à 2 3/4 l.) larg. 0,0022 à 0,0026 (1 à 1 1/5 l.).

Cette espèce a été trouvée en Corse par M. Reveillière.

Obs. Le dessous du corps, dans l'état qui paraît normal, est brun ou d'un brun testacé, ainsi que le repli ; chez d'autres exemplaires il est testacé ou d'un testacé rougeâtre.

L'*I. corsica* a quelque analogie avec l'*I. antennata* ; elle s'en rapproche par la couleur de sa tête et de son prothorax ; mais elle s'en distingue par ce segment proportionnellement moins court ou plus allongé, plus étroit à la base que les élytres, à angles postérieurs un peu moins longuement prolongés en arrière que la partie médiaire de sa base, subsilloné sur le dernier tiers de sa ligne médiaire.

Au genre *Eryx* se rattachent les deux espèces suivantes :

1. *E. anthracina*.

Ovale; médiocrement convexe; d'un noir brun un peu luisant; ruguleusement ponctuée et garnie de poils obscurs et mi-couchés, en dessus. Dessous du corps, pieds et partie au moins des antennes, ordinairement bruns. Prothorax déprimé au devant de chaque sinuosité basilaire. Elytres marquées sur toute leur longueur de deux stries juxta-saturales, de deux autres dans leur seconde moitié, légèrement ou absolument striées sur le reste de leur surface; assez finement ponctuées. Prosternum courbé longitudinalement conformément aux hanches, ne les dépassant pas postérieurement.

Long. 0,0090 (♂ l.). larg. 0,0045 (♀ l.)

PATRIE ? (collect. Chevrolat).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*E. atra*. Elle s'en éloigne par sa taille plus petite; par sa teinte moins foncée; par son prothorax offrant, au devant de chaque sinuosité de la base, une dépression assez légère, et une autre moins sensible, au devant de l'écusson; par son prosternum convexement déclive à sa partie postérieure, parallèlement aux hanches qu'il ne dépasse pas postérieurement, même vers leur base.

Je n'ai vu que le ♂. La ♀ pourrait avoir les élytres moins légèrement striées sur leur moitié externe. La couleur du corps peut aussi être parfois plus foncée.

2. *E. maritima*.

Ovale; médiocrement convexe; d'un noir un peu luisant; ruguleusement ponctuée et garnie de poils obscurs et mi-couchés en dessus: base des antennes et partie au moins des pieds souvent moins obscures. Elytres offrant dans leurs deux cinquièmes postérieurs les première et deuxième stries juxta-saturales distinctes; les troisième et quatrième plus

courtes et plus légères, sans stries sur le reste. Prosternum obliquement déclive postérieurement, prolongé après les hanches, vers la base de celles-ci.

Pryonychus mauritanicus, (GAUBIL.) Catal. p. 225.

Long. 0,0100 (4 1/2 l.). larg. 0,0052 (2 1/3 l.).

PATRIE : la Sicile (collect. Aubé); l'Algérie (collect. Chevrolat, Reiche, et Gaubil, *type*).

Obs. Cette espèce se rapproche de l'*E. atra* par la forme de son prosternum ; mais elle en diffère par sa taille plus petite. Elle est d'ailleurs très-facile à reconnaître à ses élytres sans stries sur leur moitié antérieure au moins, et sur la moitié externe de leur partie postérieure.

OMOPHILIENS.

Les genres *Podonta* et *Cteniopus* renferment des espèces qui se lient les unes aux autres par des transitions si insensibles, qu'il est difficile d'établir, pour séparer les deux coupes, des caractères distinctifs bien tranchés. Ni la forme des articles des palpes admises par Solier, ni les autres indications fournies par des auteurs divers n'indiquent des limites précises entre ces deux genres. La plupart des Cténiopes ont le corps plus étroit que ceux des Podontes ; mais le *C. sulphuripes* ♂ se rapproche déjà de ces derniers sous ce rapport. La même espèce s'éloigne de ses congénères par son prothorax presque aussi large à la base que les élytres aux épaules. Les Cténiopes se distinguent généralement des insectes de l'autre coupe par leurs antennes plus grêles, à peu près filiformes et plus longues que la moitié du corps ; mais le *Podonta alpina* a de l'analogie avec les Cténiopes, par la longueur et le peu d'épaisseur de ces organes. Enfin les

Cténiope n'offrent pas la base de leur prothorax courbée en arrière sur les angles huméraux des élytres, comme la plupart des Podontes ; mais le *P. lugubris* présente aussi une exception à cette règle.

Pour les espèces ci-après, que j'ai eu l'occasion d'observer, on pourrait établir de la manière suivante la diagnose des caractères génériques, caractères que j'ai dû donner un peu différents, pour les rendre plus précis, pour nos espèces de France.

Genre *Podonta*, Mulsant (*).

CARACTÈRES. *Antennes* plus épaisses dans leur seconde moitié ; à troisième article généralement d'un quart plus long que le quatrième ; habituellement moins longues ou à peines aussi longues que la moitié du corps , parfois un peu plus longues , mais alors prothorax sensiblement courbé en arrière à ses angles postérieurs sur ceux des élytres. *Dernier article des palpes maxillaires* très-obliquement tronqué à son extrémité ; offrant son côté antéro-interne de deux tiers au moins aussi grand que le postéro-interne. *Prothorax* plus rapproché de la forme du demi-cercle que de celle du parallépipède transversal ; à peu près aussi large à sa base que les élytres à leur partie antérieure ; ordinairement courbé en arrière sur les angles huméraux de celles-ci. Elytres plus souvent obtusément arrondies chacune à l'extrémité.

De tous ces caractères , celui tiré de la longueur du troisième article des antennes semble être le plus sensible et le moins inconstant.

(*) Hist. nat. des Coléopt. de France (Pectinipèdes), p. 66.

Les espèces du genre *Podonta* qui me sont connues, sont les suivantes :

- A. Prothorax non courbé, à sa base, sur les angles huméraux des élytres.
Lugubris.
- AA. Prothorax sensiblement courbé en arrière, à sa base, sur les angles huméraux des élytres.
- B. Antennes à peine aussi longuement ou à peine plus longuement prolongées que la moitié du corps. Elytres obtusément tronquées ou subarrondies chacune à l'extrémité.
Nigrita.
Aubei.
- BB. Antennes plus longuement prolongées que la moitié du corps. Elytres subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité.
Alpina.

1. *P. lugubris* ; KUSTER.

Oblong ou suballongé ; médiocrement convexe ; d'un noir luisant ; garni en dessus de poils fins , couchés et obscurs. Antennes à peine aussi longuement prolongées que la moitié du corps. Prothorax élargi jusqu'à la moitié, faiblement rétréci postérieurement ; à angles postérieurs non courbés en arrière sur ceux des étuis ; finement ponctué. Elytres à stries peu profondes, mais distinctes. Intervalles pointillés. Prosternum très-comprimé entre les hanches, un peu moins élevé qu'elles, souvent peu distinct après la moitié de celles-ci.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l.) Larg. 0,0045 (2 l.).

♂ Ongles des tarsi antérieurs élargis vers le milieu de leur peigne. Sixième arceau ventral creusé sur presque toute sa largeur d'une gouttière profonde, offrant longitudinalement, sur sa partie médiane, une faible arête bifurquée : tranches latérales de cette gouttière arrondies chacune à l'extrémité.

Cistela lugubris. (FRIVALDSKY) KUSTER, Kaeft. Europ. 20. 80.

PATRIE : la Turquie (collect. Aubé).

Corps oblong ou suballongé ; noir ; pubescent ; soyeux. Tête

ponctuée, plus finement sur sa moitié postérieure que sur l'antérieure; sans fossette sur le milieu du front. *Antennes* assez épaisses, à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps. *Prothorax* tronqué en avant, sans dépression derrière les yeux; subarrondi et déclive aux angles de devant; élargi en arc sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusque vers la moitié, et faiblement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont peu émoussés et rectangulairement ouverts; tranchant et sans rebord sur les côtés; muni à la base d'un rebord étroit, peu distinct près des angles de derrière; aussi finement ponctué que la partie postérieure de la tête; garni de poils fins et courts. *Élytres* à peine plus larges en avant que le prothorax à ses angles postérieurs; subparallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite, obtusément tronquées ou obtusément subarrondies chacune à l'extrémité; à rebord latéral formant à peine, du sixième aux quatre septièmes, une gouttière très-étroite; à stries assez légères, cependant toutes distinctes: les voisines de la suture plus marquées, surtout postérieurement: les cinquième et sixième, ordinairement plus courtes: ces stries imponctuées ou peu distinctement ponctuées. *Intervalles* finement pointillés; presque plans; garnis de poils obscurs, fins et couchés. *Repli* presque perpendiculaire. *Dessous du corps et pieds noirs*. *Prosternum* rétréci d'avant en arrière, très-comprimé entre les hanches, moins élevé qu'elles, peu distinct dans la seconde moitié de celles-ci. *Ongles* d'un rouge testacé.

Obs. Cette espèce se distingue de toutes les espèces suivantes par la base de son prothorax tronquée en ligne droite, non courbée en arrière sur les angles huméraux des étuis.

2. *P. nigrita*; FABRICIUS.

Podonta nigrita, Muls. Hist. Nat. des Coléopt. de F. (Pectinipèdes) p. 67.

Obs. Peut-être faut-il rattacher à cette espèce la :

Cistela oblonga, OLIVIER, Encycl. meth. t. 6. p. 6. n. 19. — *Id.* Entom. t. 9. n. 54. p. 13. 19 pl. 2, fig. 20. (suivant l'exemplaire typique).—SCHÖENNER, Syn. insect. t. 2. p. 358. 37.

Cistela nigrita, BRULLÉ, Expéd. sc. de Morée, p. 226. 390.

Long. 0,0095 à 0,0100 (4 1.4 à 4 1/2). Larg. 0.0035 (1 1/2).

L'exemplaire typique existant dans la collection de M. Chevrolat, a passé sous mes yeux. Cet exemplaire indiqué par Olivier comme originaire d'Italie, ainsi que divers autres individus provenant des îles Ioniennes, de la Grèce, de la Syrie et de la Perse, se distinguent des exemplaires ordinaires de la *nigrita* par une taille ordinairement moins faible, par un corps proportionnellement plus étroit; par sa tête sans fossette sur le front; par ses élytres à stries ordinairement affaiblies ou moins distinctes sur le tiers externe au moins; par le prosternum presque réduit à une tranche à partir de la moitié de la longueur de celles-ci au lieu d'être graduellement rétréci jusqu'à leur extrémité; mais ces caractères sont si faibles et parfois si inconstants, qu'il est difficile de décider si les *P. nigrita* et *oblonga* doivent constituer deux espèces distinctes. Pour augmenter les incertitudes, le prothorax est parfois peu courbé en arrière sur les angles des élytres chez quelques individus. Les élytres sont quelquefois sans stries bien marquées ou même distinctes sur leur moitié ou leur tiers externe, tandis qu'elles ont, chez la plupart des autres exemplaires, des stries au moins apparentes sur toute leur surface. De nouvelles observations faites sur une plus grande échelle sont donc nécessaires pour élucider cette question.

Les caractères sexuels du ♂ de l'*oblonga* sont les mêmes que chez la *nigrita* et présentent les mêmes anomalies. Ordinairement le dernier article des tarses antérieurs du ♂ est arqué longitudinalement et anguleux près de l'extrémité de son côté antérieur ou interne; d'autres fois il est peu arqué et simplement et graduellement un peu élargi vers cette extrémité.

3. *P. Aubei*.

Oblong ; médiocrement convexe ; très-noir ; brillant ; subaspérement ou squammuleusement et assez finement ponctué ; garni en dessus de poils très-courts, fins et peu épais. Prothorax bissinué en devant, déprimé derrière les yeux, avec la partie médiane arquée et plus avancée que les angles ; élargi jusqu'aux angles postérieurs, plus faiblement dans sa seconde moitié ; à peine bissinué à la base, avec les angles courbés en arrière. Elytres obtusément subarrondies chacune à l'extrémité ; offrant seulement près de la suture trois stries, plus distinctes dans leur seconde moitié. Prosternum réduit à une tranche à partir de la moitié des hanches, un peu moins élevé qu'elles.

Long. 0.0067 à 0,0078 (5 à 3 1/2 l.) Larg. 0.0028 (1 1/4 l.) ♂ 0,0035 (1 1/2 l.) ♀.

♂ Dernier article des tarsi antérieurs échancré à son côté antérieur ou interne, anguleux près de la base, offrant près de celle-ci et non près de l'extrémité sa plus grande largeur. Sixième arceau ventral entaillé à son extrémité ; creusé de deux sillons longitudinaux séparés par une carène médiane.

♀ Dernier article des tarsi antérieurs sans échancrure. Sixième arceau ventral régulier, c'est-à-dire rétréci d'avant en arrière, obtusément arrondi à son extrémité ; convexe.

Patrie : l'orient (collect. Aubé, Chevrolat).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la *P. nigrita*. Elle s'en distingue par sa taille plus faible ; par sa ponctuation moins fine, moins rapprochée, plus squammuleuse ; par les poils du dessus de son corps conséquemment moins serrés, plus courts, moins apparents. Par son prothorax bissinué en devant, c'est-à-dire déprimé et plus sensiblement sinué derrière chaque œil, avec la partie comprise entre chacune de ces sinuosités paraissant arquée en devant et un peu plus avancée que les angles ; faiblement bissinué à la base ; faiblement garni de poils ou paraissant presque glabre. Par ses élytres sans stries distinctes sur leurs deux tiers externes jusqu'à la strie marginale ; peu garnies

de poils ; brillantes. Par son prosternum rétréci d'avant en arrière jusqu'à la moitié des hanches , réduit à une tranche et souvent peu distinct à partir de cette moitié ; un peu moins élevé que les dites hanches.

J'ai dédié cette espèce à M. Aubé, dont le nom est si glorieusement inscrit dans les fastes entomologiques. Puisse cet hommage lui témoigner de ma gratitude pour ses bienveillantes communications !

4. *P. alpina*.

Oblong ou suballongé ; médiocrement convexe ; très-noir ; peu luisant. Prothorax près d'une fois plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; assez faiblement courbé en arrière aux angles postérieurs ; glabre ; assez finement ponctué ; offrant de faibles traces d'une ligne médiane. Elytres un peu plus larges en devant que le prothorax à sa base ; garnies de poils courts et mi-couchés ; subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité ; à stries ponctuées toutes distinctes. Intervalles rugueusement ponctués. Prosternum comprimé, séparant les hanches.

Cistela alpina. (KINDERMANN), D. de MARSEUL, in collect.

Long. 0,0090 (4 l.). Larg. 0,0035 (1 3/5 l.).

Corps oblong ou suballongé ; médiocrement ou peu fortement convexe ; entièrement noir : ongles d'un rouge testacé. *Tête* couverte de points serrés, médiocres sur sa partie antérieure , plus fins depuis la moitié du front jusqu'à sa partie postérieure ; notée d'une fossette sur le milieu de celui-là ; à peu près glabre. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou aux deux tiers des côtés du corps ; un peu plus épaisses sur leur seconde moitié. *Prothorax* obtusément tronqué en devant , élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou à la moitié de ses côtés , subparallèle ensuite, paraissant presque en demi-cercle élargi ; tronqué à la base , avec les angles postérieurs assez faiblement courbés en arrière sur ceux des élytres ; tranchant et

presque sans rebord sur les côtés ; muni à sa base d'un rebord très-étroit, plus indistinct près des angles ; glabre ; densément et ruguleusement ponctué ; offrant les traces d'une ligne longitudinale médiaire en partie lisse. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à sa base ; une fois plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu ; subarrondies, prises ensemble, à leur extrémité ; à stries ponctuées, toutes distinctes. *Intervalles* marqués de points médioeres, ruguleux, donnant chacun naissance à un poil noir, court, mi-couché, peu apparent. *Repli* sensiblement tourné en dehors. *Prosternum* comprimé ; séparant les hanches ; aussi élevé qu'elles ; à peine prolongé jusqu'à leur extrémité.

Patrie : l'Europe orientale (collect. de Marseul).

Obs. Cette espèce s'éloigne des précédentes par ses antennes plus longues ; par son corps proportionnellement moins étroit ; par son prothorax plus large, sans dépression derrière les yeux ; moins déclive aux angles de devant ; moins finement ponctué ; glabre. Par ses élytres subarrondies, prises ensemble, à l'extrémité, au lieu d'être obtuses ou obtusément arrondies chacune ; à stries distinctes ; à intervalles moins finement ponctués.

Genre *Cteniopus*, Solier.

Caractères. *Antennes* à peu près filiformes ; à troisième article à peine plus grand que le quatrième ; plus longuement prolongées que la moitié du corps. *Dernier article des palpes maxillaires* très-obliquement coupé à son extrémité ; offrant son côté antéro-interne de trois quarts au moins aussi grand que le postéro-interne. *Prothorax* ordinairement plus rapproché de la forme du parallépipède que du demi-cercle ; souvent plus étroit à sa base que les élytres à leur partie antérieure ; non courbé en arrière sur les angles huméraux de celles-ci.

A ce genre se rapportent les espèces suivantes :

- A. Prothorax plus étroit à la base que les étuis à leur partie antérieure. Elytres jaunes.
- B. Hanches antérieures très-visiblement séparées par le prosternum.
- Altaicus.*
- Luteus.*
- BB. Hanches antérieures presque contiguës. Prosternum très-comprimé, réduit à une tranche, souvent peu distincte sur une partie de sa longueur.
- Sulfureus.*
- Pallidus.*
- AA. Prothorax presque aussi large à sa base que les étuis à leur partie antérieure. Elytres noires.
- Sulfuripes.*

1. *C. altaicus*; GEBLER.

Suballongé, jaunâtre ou flave : antennes et genoux, noirs. Elytres garnies de poils concolores, très-fins; à stries ponctuées très-distinctes. Intervalles pointillés. Hanches de devant très-visiblement séparées par le prosternum.

♂ Sixième arceau ventral profondément échancré, avec les côtés externes de cette échancrure prolongés chacun en un appendice corniforme, pubescent.

Cistela altaica, GEBLER, LEDEBOURS Reise in das Altaigebirg, 2^e partie, 3^e division, p. 123. — *Id.* Verzeichnis der in Kolywan-Woskressenskischen, Huttenbezirk Süd-west Sibiriens beobachteten Käfer, p. 196. — DEJEAN, Catal. (1833), p. 214. — *Id.* (1857), 233.

Long. 0,0090 à 0,0200 (4 à 4 1/2 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Patrie : les monts Altaï (coll. Reiche).

Obs. Les antennes, moins ordinairement le premier article, les yeux, le dernier article au moins des palpes maxillaires et les genoux sont noirs : la tête, le prothorax, le dessous du corps et les pieds sont jaunes ou d'un jaune flave : les élytres sont généralement plus pâles.

2. *C. luteus* ; (DEJEAN), KUSTER.

Suballongé. Prothorax, élytres et cuisses, moins les genoux, jaunes ; tout le reste, noir. Elytres garnies de poils obscurs ; à stries ponctuées ; intervalles ponctués. Hanches antérieures distinctement séparées par le prosternum.

♂ et ♀. Caractères analogues à ceux du *C. sulphureus*.

Cistela lutea (DEJEAN). Catal. (1833), p. 214 — *Id.* (1837), p. 235. — KUSTER, *Kaef. Europ.* 12, 82.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/2 l.). Larg. 0,0030 à 0,0039 (1 1/3 à 1 1/2 l.)

Patrie : la Sicile, l'Espagne méridionale (collect. Aubé, Reiche).

Obs. Cette espèce s'éloigne du *C. sulphureus*, avec lequel elle a beaucoup d'analogie, par le deuxième article des antennes proportionnellement plus court ; par ses élytres à stries toutes très-distinctes, assez prononcées et visiblement ponctuées ; par ses intervalles moins finement ponctués, moins plans postérieurement, garnis de poils obscurs, au lieu d'être concolores ; par ses hanches de devant très-distinctement séparées par le prosternum. Les cuisses sont brusquement noires vers les cinq sixièmes de leur longueur.

La couleur jaune passe quelquefois au jaune testacé ou nankin.

3. *C. sulfureus* ; FABR.

Cteniopus sulfureus, MULS. *Hist. nat. des Col. de Fr. (Pectinipèdes)*, p. 70.

4. *C. pallidus* ; KUSTER.

Suballongé ; presque glabre ; garni de poils très-courts et presque indistincts ; d'un flave pâle ou d'un flave nankin : dernier article des palpes ordinairement noir à son extrémité. Prothorax plus étroit que les élytres à sa base, creusé de trois grosses fossettes basilaires. Elytres offrant près de la suture deux ou trois stries légères, à stries souvent peu distinctes sur le reste

de leur surface. Prosternum réduit à une tranche étroite, peu distinct entre les hanches.

Je n'ai vu que la ♀.

Cistela pallida (SCHMIDT ET HELFER), (SICAM), Catal (1845) p. 320. — KÜSTER, Käf. Europ. 20. 82.

Long. 0,0061 à 0,0067 (2 3/4 à 3 l.). Larg. 0,0013 à 0,0022 (1/5 à 1 l.).

PATRIE : la Mésopotamie (collect. Reiche).

Tête presque glabre ; ponctuée. *Prothorax* tronqué en devant et à sa base ; arqué sur les côtés, un peu plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; creusé de trois fossettes basilaires : l'une, sulciforme, sur la ligne médiane, avancée presque jusqu'à la moitié antérieure de cette ligne : chacune des autres plus grosse, subarrondie, près des angles postérieurs qui sont un peu relevés ; tranchant sur les côtés ; peu convexe ; densément et finement ponctué ; presque glabre. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à la base ; près de quatre fois aussi longues que lui ; garnies de poils concolores, fins, courts, peu épais, peu apparents ; offrant près de la suture deux ou trois stries, peu distinctement striées sur le reste. *Dessous du corps* et *pièds* entièrement de la couleur du dessus. *Prosternum* très-comprimé, réduit à une tranche, souvent en partie peu distinct entre les hanches ; non prolongé après elles.

Obs. Suivant M. Küster une partie des articles des antennes et plusieurs articles des palpes sont parfois bruns ou obscurs.

5. *C. sulphuripes* ; GERMAR.

Suballongé (♂) ou *oblong* (♂). *Dessous du corps*, *front* et *élytres*, noirs. *Bord antérieur de l'épistome*, *cuisse* et *jambes antérieures* au moins, jaunes. *Elytres* presque aussi larges en devant que le prothorax ; garnies de poils noirs, couchés, soyeux ; rayées de quelques stries, près de la suture,

peu distinctement striées sur le reste. Prosternum très-étroit et parfois peu distinct entre les hanches.

♂ Noir : bord antérieur de l'épistome et souvent du labre, cuisses et jambes ordinairement jaunes : base des cuisses intermédiaires et postérieures et partie des jambes des mêmes pieds, souvent obscures, au moins après la mort. Sixième arceau ventral creusé d'une gouttière profonde, avec les côtés de celle-ci arrondis à leur extrémité.

Cistela sulfuripes. (Kox) GERMAR, Ins. nov. spec. p. 162. 267. — W. de REDTENBACHER. De quæd. gen. et spec. p. 18. 15. — *Id.* in GUÉRIN, Revue Cuvierienne (1843) p. 183. 15. — KUSTER, Kaf. Europ. 20. 74.

♀ Prothorax d'un rouge testacé, avec trois bandes longitudinales nébuleuses, brunes ou noirâtres, tantôt peu distinctes, tantôt assez foncées; paraissant parfois dans ce dernier cas, noir, avec deux bandes longitudinales d'un rouge testacé. Cuisses et jambes, jaunes : tarses généralement noirs ou obscurs. Sixième arceau ventral de forme régulière, non creusé d'une gouttière.

Cistela collaris (DEJ.). Catal. (1833), p. 215. — *Id.* (1857), p. 255. — KUSTER, Kaf. Europ. 20, 75.

♂ ♀ *Cistela sulphuripes*, CHARPENT. Horæ Entomol. p. 224.

♂ ♀ *Cteniopus sulfuripes*, L. REDTENBACHER, Faun. Aust., p. 605.

Long 0,0056 (2 1/2 l.). Larg. 0,0018 (4/5 l.) ♂ 0,0026 (1 1/5 l.). ♀.

Patrie : la Hongrie.

Obs. Cette espèce s'éloigne des deux espèces précédentes par sa tête plus rétrécie en devant; par son labre à peine plus large qu'il est long; par son prothorax à peine moins large à la base que les élytres à leur partie antérieure; de deux tiers (♂) ou près d'une fois (♀) plus large qu'il est long; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, parallèle ensuite;

par ses élytres obtuses ou obtusément arrondies chacune à l'extrémité ; par son prosternum plus indistinct entre les hanches.

Par la largeur de son prothorax , par ses élytres obtuses ou obtusément arrondies chacune à l'extrémité , par sa couleur , elle semble se rapprocher des espèces du genre *Podonta*.

Genre *Heliotaurus* , MULSANT (1).

Dans mon histoire naturelle des Coléoptères de France , j'ai cherché à diviser les Omophliens par des caractères plus constants et plus faciles à saisir qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. J'ai indiqué les ressources qu'offre le repli des élytres pour séparer les Omophles des auteurs en deux genres , dont les limites paraissent assez nettement tracées. Chez les Héliotaures , ce repli se prolonge presque jusqu'à l'angle sutural , ou du moins jusqu'à la partie postéro-externe voisine de l'extrémité des élytres ; et quelquefois il a une telle tendance à se tourner en dehors , que son bord interne semble être le bord marginal des étuis , et que l'espace compris entre ses deux bords paraît constituer , au moins dans la seconde moitié , un intervalle des élytres. Chez les Omophles au contraire , ce même espace se replie en dedans sur la majeure partie de la longueur du repli , en sorte que ce dernier est réduit à une tranche , quelquefois à partir du niveau de l'extrémité du postépisternum ou du bord antérieur des hanches des pieds de derrière , dans tous les cas , à partir de l'extrémité du premier arceau ventral , ou à peu près. Au genre *Heliotaurus* se rapportent les espèces suivantes. Chez toutes , les hanches antérieures ne sont pas visiblement séparées par le prosternum.

(1) Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (*Pectinipèdes*), p. 73.

Le tableau ci joint facilitera leur détermination.

A. Elytres garnies de poils.

B. Elytres brièvement pubescentes. Ventre entièrement rouge ou d'une teinte rapprochée.

C. Prothorax rouge ou d'une teinte rapprochée.

Nigripennis.

CC. Prothorax noir.

D. Cuisses noires.

Abdominalis.

Ovalis.

Anceps.

DD. Cuisses rouges.

Rufiventris.

BB Elytres hérissées de longs poils.

E. Prothorax et ventre rouges ou d'une teinte rapprochée.

Erythrogaster.

EE. Prothorax et ventre de couleur foncée.

Ceruleus.

AA. Elytres glabres.

F. Prothorax rouge.

G. Ventre entièrement rouge ou d'une teinte rapprochée.

Perroudi.

GG. Ventre au moins en grande partie obscur.

H. Extrémité du ventre rouge.

Distinctus.

HH. Ventre entièrement noir.

Ruficollis.

FF. Prothorax noir ou d'une couleur obscure.

Angusticollis.

Reichii.

1. H. nigripennis; FABRICIUS.

Suballongé ; peu convexe ; brièvement pubescent ; roux ou d'un rouge roux testacé, au moins sur le prothorax, l'abdomen, les cuisses et les ongles. Elytres soit entièrement d'un noir brûlé, soit brunes, avec les bords d'un rouge roux ; à stries ponctuées. Intervalles squammuleusement ponctués.

Long. 0,0100 à 0,0112 (4 1/2 à 5 l.). Larg. 0,0039 à 0,0045 (1 3/4 à 2 l.).

ETAT NORMAL. Tête, antennes, élytres, médi et postpectus,

tarses et majeure partie des tibias, noirs : prothorax, antépectus, ventre, cuisses, et ongles d'un roux rouge.

Obs. Les palpes maxillaires sont tantôt noirs, tantôt avec l'extrémité des deuxième et troisième articles d'un rouge testacé.

Cistela nigripennis, FABRICIUS, Entomol. Syst. t. 1. 2. p. 44. 41. — *Id.* Syst. Eleuth. tom. 2. p. 18. 9.

Megischia nigripennis, LUCAS, Explor. scient. de l'Algérie, p. 359. 956. pl. 31. fig. 11.

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante noire a plus ou moins fait défaut, la tête, la moitié antérieure des antennes, l'écusson, tout le dessous du corps et les pieds passent parfois au roux rouge. Les élytres deviennent brunes ou d'un brun rougeâtre, avec le bord externe, la base et parfois une partie variable de la suture, surtout vers l'extrémité, d'un rouge testacé ou d'un rouge roux testacé. On trouve toutes les transitions entre les variétés extrêmes.

Megischia (Podonta) erythrocephala, SOLIER, Prodrôme, etc. in Annales de la Soc. Entom. de Fr. t. 4. p. 248. — LUCAS, Explor. scient. de l'Algérie, p. 359. 957. pl. 31. fig. 12.

♂ Ongles des pieds antérieurs épais, renflés dans leur milieu, parfois munis d'une dent vers le milieu du côté extérieur de la branche externe. Dernier arceau ventral échancré à l'extrémité; souvent longitudinalement creusé de deux sillons assez faibles, séparés par une carène médiane légère.

♀ Ongles des pieds extérieurs plus grêles; à branche externe sans dent vers le milieu de son côté extérieur. Sixième arceau ventral en ogive; fendu longitudinalement dans son milieu, à son extrémité.

Corps allongé ou suballongé; peu convexe; brièvement pu-

bescent. *Tête* assez finement et peu densément ponctuée. *Antennes* moins longuement prolongées que la moitié du corps ; comprimées et élargies à partir du septième jusqu'au dixième article. *Prothorax* tronqué en devant ; tronqué ou à peine bisinué à la base ; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié ou aux trois quarts, émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs ; près de moitié plus large à la base, qu'il est long sur son milieu ; presque sans rebord. *Elytres* presque parallèles jusqu'aux deux tiers ; à *repli* invisible en dessus à l'épaule ; graduellement un peu élargi en gouttière vers le tiers de la longueur ; à stries ponctuées bien marquées. *Postépisternum* parallèles ; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges.

Patrie : l'Algérie (collect. Aubé, Chevrolat, Godart, de Marseille, Reiche).

2. *El. abdominalis*; DE CASTELNAU.

Allongé ; subparallèle ; médiocrement convexe ; brièvement pubescent ; noir, avec l'abdomen et les ongles, d'un rouge fauve ou d'un rouge jaune. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, faiblement rétréci ou subparallèle ensuite, subarrondi aux angles postérieurs. Elytres à stries ponctuées. Intervalles squammuleusement pointillés : le marginal, à peine en gouttière étroite vers le tiers de sa longueur, aplani et un peu élargi vers l'extrémité.

Long. 0,0112 à 0,0123 (♂ à 5 1/2 l.). Larg. 0,0045 (2 l.).

↷ Dernier article des tarsi antérieurs renflé. Branche externe des ongles des mêmes pieds, armée extérieurement d'une dent ; renflée dans le milieu de son peigne : branche interne grêle et inerme. Sixième arceau ventral et extrémité du cinquième profondément concaves : le sixième divisé longitudinalement dans sa moitié postérieure, en deux feuilletts arrondis chacun et ciliés, à l'extrémité : ces feuilletts débordés par le pygidium qui forme en dessous un septième arceau visible.

♀ Ongles des pieds antérieurs plus grêles : branche externe inerme à son côté extérieur. Sixième arceau ventral entier, convexe. Septième arceau invisible.

Omophlus abdominalis (DEJEAN), Catal. (1835). p. 215. — *Id.* (1837). p. 235. — DE CASTELNAU, Hist. Nat. t. 2. p. 247. 7. — KUSTER, Kaf. Europ. 20. 68.

Patrie : l'Algérie (collect. Chevrolat, Godart).

OBS. Le dessus du corps est brièvement garni de poils noirs, couchés. Les antennes, les palpes, la tête, le prothorax, les élytres, la poitrine et les pieds sont d'un noir peu luisant. La tête et le prothorax sont ponctués : celui-ci à peine rebordé ; à angles postérieurs subarrondis et ouverts. Le prosternum ne se prolonge pas entre les hanches. Le repli est sensiblement tourné en dehors, au moins dans sa première moitié.

3. III. *ovalis*; DE CASTELNAU.

Suballongé ; subovalaire ; médiocrement convexe ; brièvement pubescent ; noir , avec l'abdomen et les ongles d'un rouge fauve ou d'un rouge jaune. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, puis en ligne droite jusqu'à l'extrémité ; à angles postérieurs vifs et un peu aigus. Elytres à stries ponctuées. Intervalles squammuleusement pointillés : le marginal élargi depuis un peu après les épaules jusqu'à la moitié, en une gouttière plus large vers le tiers de sa longueur, déclive et plus étroit vers l'extrémité.

Long. 0,0112 à 123 (5 à 5 1/2 l.). Larg. 0,0045 à 0,0050 (2 à 2 1/4 l.) vers le milieu des élytres.

♂ Dernier article des tarsi antérieurs dilaté. Branche externe des mêmes ongles plus épaisse et plus longue que l'interne. Sixième arceau ventral échancré à sa partie postérieure ; longitudinalement creusé d'une large gouttière un peu ovalairement évasée d'avant en arrière, avec les bords latéraux de cette gouttière tranchants, déclives en ligne courbe et ciliés à leur extrémité.

♀ Dernier article des tarsi antérieurs non dilatés. Branches

des ongles des mêmes tarsi, égales et grêles. Sixième arceau ventral rétréci d'avant en arrière, obtus ou obtusément tronqué à son extrémité; convexe. Septième arceau parfois en partie visible.

Omophilus ovalis, DE CASTEL. Hist. Nat. t. 2. p. 247. 8.—LUCAS, Expl. sc. de l'Algérie, p. 356. 950.

Patrie : l'Algérie (collect. Aubé, Chevrolat, Godart, de Marseille).

Obs. Cette espèce à beaucoup d'analogie avec l'*H. abdominalis* et elle est confondue avec ce dernier par divers entomologistes. Elle s'en distingue par son prothorax élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles postérieurs, d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de sa longueur, puis un peu plus faiblement et en ligne droite sur ses deux tiers postérieurs; à angles de derrière assez vifs au lieu d'être subarrondis, et un peu aigus, au lieu d'être un peu ouverts; à bord postérieur un peu arqué en arrière, au lieu d'être en ligne droite. Par ses élytres un peu ovalaires ou élargies vers leur milieu, au lieu d'être subparallèles; à intervalle marginal formant dans sa première moitié une gouttière commençant un peu après les épaules et aussi large vers le tiers de sa longueur que l'intervalle voisin; rétréci et décline vers l'extrémité.

Les ♂ des deux espèces offrent entre eux des différences faciles à saisir.

A. III. *anceps*.

Suballongé; très-médiocrement convexe; brièvement pubescent; noir, avec le ventre d'un rouge jaune. Elytres à stries ponctuées très-apparentes. Intervalles squamuleusement et finement ponctués.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/2 l.). Larg. 0,0029 à 0,0033 (1 2/5 à 1 1/2 l.)

♂ Ongles dilatés dans leur milieu. Sixième arceau ventral légèrement échancré dans le milieu de son bord postérieur.

♂ Inconnue.

Patrie : Tanger (collect. Reiche).

Obs. L'exemplaire unique qu'il m'a été donné d'examiner diffère de *H. rufiventris* par ses pieds entièrement noirs ; mais il a d'ailleurs tant d'analogie avec cette espèce , que peut-être n'en est-il qu'une variété ou l'un des sexes.

5. *H. rufiventris* ; WALTZ.

Allongé ; très-médiocrement convexe ; brièvement pubescent ; noir , avec le ventre et les cuisses de tous les pieds , d'un roux jaune. Elytres à stries ponctuées , très-apparentes. Intervalles squammuleusement et finement ponctués.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/21.). Larg. 0,0029 à 0,0033 (1 2/3 à 1 1/2 1.).

♂ Je ne l'ai pas vu.

♀ Ongles des pieds antérieurs sans dent au côté externe de leur branche extérieure. Sixième arceau ventral de forme normale, c'est-à-dire rétréci d'avant en arrière , convexe , entier , émoussé à l'extrémité.

Cistela rufiventris, WALTZ, Reise Nach. Span. 2. p. 75. — SILBERMANN, Rev. Entomol. t. 4. p. 155.

Omophlus rufiventris (DEJ.). Catal. (1853). p. 213. — *Id.* (1837). p. 235. — KURT. KaeF. Europ. 20. 67.

Patrie : l'Espagne (collect. Chevrolat , Reiche).

Obs. Cette espèce a tout le corps noir, mat ou peu luisant ; le ventre et les cuisses d'un roux-jaune ; la tête et le prothorax ponctués : ce dernier à peu près tronqué à la base ; sans sillon longitudinal médiaire en dessus ; à peine rebordé. Repli horizontal.

6. *H. erythrogaster* ; LUGAS.

Allongé ; très-médiocrement convexe ; noir : prothorax , antépectus , abdomen et ongles d'un rouge jaune : élytres d'un bleu vert foncé , hé-

rissées de poils noirs ; à stries ponctuées , moins distinctes sur les côtés. Intervalles ponctués. Prothorax garni de poils peu apparents.

Long. 0,0100 à 0,0123 (4 1/2 à 5 1/2 l.) Larg. 0,0029 à 0,0045 (1 1/5 à 2 l.).

♂ Ongles des pieds de devant un peu renflés vers le milieu de leur peigne ; sans dent au côté extérieur de leur branche externe. Sixième arceau ventral peu profondément échancré à l'extrémité ; sillonné de chaque côté de la ligne médiane qui est relevée en carène.

♀ Ongles des pieds de devant grêles. Sixième arceau ventral normal, entier.

Cistela testacea, DE CASTELN. Hist. Nat. t. 2. p. 246. 3.

Omophlus erythrogaster, LUCAS, Explor. scient. de l'Algérie, p. 358. 954. pl. 51. fig. 10.

Patrie : l'Algérie (collect. Aubé, Chevrolat, Godart, de Marseille, Reiche).

Tête, antennes, dessous du corps et pieds noirs : la tête hérissée de poils noirs ou obscurs. Prothorax d'un rouge jaune ou jaunâtre ; garni de poils nébuleux, fins, mi-couchés, peu apparents. Repli des élytres un peu tourné en dehors.

7. III. *cæruleus*.

Oblong ou suballongé ; médiocrement convexe ; hérissé de poils ; noir ; élytres d'un bleu verdâtre foncé ou d'un bleu noir ; à stries ponctuées ; intervalles fortement ponctués. Prothorax d'un tiers au moins plus large que long. Hanches antérieures ordinairement terminées en pointe.

Long. 0,0090 à 0,0125 (4 à 5 1/2 l.). Larg. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.).

♂ Menton armé d'une corne perpendiculaire ordinairement assez longue, parfois rudimentaire. Ongles des pieds antérieurs habituellement arqués ; à peignes épaissis et renflés ; à branche externe souvent munie d'une dent à la base de son côté extérieur. Sixième arceau ventral entaillé ou échancré à son bord postérieur ;

creusé à partir de son bord antérieur d'une concavité ovalaire : bords de cette concavité tranchants ; chacun des lobes postérieurs cilié, subarrondi, ou en angle un peu aigu.

♀ Menton inerme. Ongles des pieds antérieurs grêles, inermes. Sixième arceau ventral de forme régulière, c'est-à-dire rétréci d'avant en arrière et convexe.

Cistela cœruleus, FABR. Mantiss. Ins. t. 1. p. 85. 10.

Cistela cœrulea, FAER. Entom. Syst. t. 1. 2. p. 43. 10. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 15.

8. — LATR. Hist. nat. t. 11. p. 20. 4. — COQUEB. Illustr. t. 3. p. 127. pl. 29. 3. — SCHONH. Syn. Ins. t. 2. p. 334. 7. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 246. 8.

Cryptocephalus (Cistela) cœrulescens, GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1714. 100.

Cistela cœrulescens, OLIV. Encycl. méth. t. 6. p. 11. 6. — *Id.* Entom. t. 3. n. 54. p. 12. 17. pl. 2. fig. 18. a, b.

Omphalus cœruleus, DEJ. Catal. (1833) p. 213. — *Id.* (1837) p. 235. — LUCAS, Explor. scient. de l'Algérie, p. 357. 952. — KUSTER, Käf. Europ. 13. 67.

PATRIE : l'Algérie (collect. Aubé, Chevrolat, Godart, de Marseul, Perroud, Reiche).

Tête, antennes, palpes, prothorax, dessous du corps et pieds ordinairement noirs, *Elytres* d'un bleu vert, d'un bleu violâtre ou d'un bleu noir ; hérissées de poils noirs ; ongles rouges. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié de la longueur du corps (♀) ou plus longuement que cette moitié (♂). *Prothorax* subarrondi et déclive aux angles de devant, subparallèle ou peu arqué sur les côtés, émoussé aux angles postérieurs ; tronqué à la base ; muni d'un rebord très étroit ; légèrement déprimé ou moins déclive près des bords latéraux ; assez finement ponctué ; plus parcimonieusement et plus brièvement hérissé de poils que les étuis. *Elytres* à stries très-prononcées. *Intervalles* fortement ponctués. *Repli* sensiblement tourné en dehors.

Obs. Le dessous du corps, les pieds, et plus rarement le prothorax, au lieu d'être noirs, ont une teinte de noir bleu ou de bleu verdâtre plus ou moins apparente. Les hanches antérieures sont habituellement terminées en pointe, mais chez divers exemplaires, ce caractère s'efface, et elles se montrent obtuses. Le ♂ a

généralement le menton armé d'une corne droite, perpendiculaire, qui n'a pas été signalée, quoiqu'elle soit très-apparante; cependant cette partie saillante est parfois nulle ou rudimentaire. En général, la concavité du sixième arceau est d'autant plus profonde que la corne du menton est plus développée. Les ongles des pieds antérieurs du même sexe offrent aussi des variations singulières; ordinairement crochus et munis d'une petite dent à la base du côté externe de la branche interne ou antérieure: cette dent est parfois indistincte, et les ongles sont à peine arqués; mais leur épaisseur ou la dilatation de leur peigne dans son milieu, les distinguent toujours de ceux de la ♀.

8. II. **Perroudi**.

Suballongé; médiocrement convexe; glabre et luisant en dessus. Tête, antennes et poitrine, moins les côtés de l'antépectus, noirs: prothorax, côtés de l'antépectus, ventre et pieds, d'un rouge ferrugineux ou testacé: élytres d'un vert bleu ou d'un bleu vert, à stries ponctuées. Intervalles finement ponctués.

Long. 0,0123 (5 1/2 l.). Larg. 0,0033 à 0,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.).

Patrie: l'Algérie (collect. Perroud).

Je l'ai dédié à mon savant ami M. Perroud.

Obs. Elle se distingue des espèces précédentes par ses élytres glabres; des suivantes par son ventre et ses pieds rouges.

La poitrine est garnie de poils. Les tarse sont quelquefois en partie obscurs.

9. II. **distinctus**; DE CASTELNAU.

Suballongé; convexe ou médiocrement convexe; glabre, en dessus: noir: prothorax, anus, ordinairement partie au moins des pieds antérieurs et ongles, d'un rouge jaune. Elytres d'un noir vert ou d'un noir bleu; à stries ponctuées. Intervalles ponctués.

Long. 0,0078 à 0,0112 (3 1/2 à 5 l.). Larg. 0,0029 à 0,0045 (1 2/5 à 2 l.).

♂ Branche externe des ongles des pieds de devant, munie à la base de son côté extérieur d'une dent prolongée jusqu'à la moitié de sa longueur. Sixième arceau ventral tronqué ou à peine échanuré à son extrémité ; creusé presque sur toute sa largeur d'une concavité en demi-cercle vers son bord antérieur, offrant souvent une faible carène sur la partie postérieure de sa ligne médiane.

♀ Branche externe des ongles de devant, inerme. Sixième arceau ventral inerme.

Omophilus Buquetii (DEJ.), Catal. (1833), p. 215. — *Id.* (1837). p. 225.

Cistela distincta, DE CASTELN Hist. Nat. t. 2, p. 246. 7.

Omophilus distinctus, LUCAS, Exp. lor. scient. de l'Algérie, p. 358. 955.

ETAT NORMAL. Tête, antennes, palpes, dessous du corps, moins l'anus, quatre pieds antérieurs et dessous de la page inférieure des cuisses, noirs : base de la partie antérieure ou supérieure des cuisses noirâtres. Prothorax, antépectus, deux tiers du côté antérieur des cuisses de devant, jambes et tarse des mêmes pieds, tous les ongles et anus, d'un rouge jaune ou d'une teinte rapprochée.

Variations.

Obs. Quand la matière noire a été moins abondante, l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures, les jambes et tarse des mêmes pieds, parfois la presque totalité des deux pages des cuisses de devant, et le labre sont d'un rouge jaune.

Quand, au contraire la matière noire surabonde, les pieds antérieurs sont entièrement noirs ou en partie d'un noir rousâtre.

La couleur rouge de l'anus est parfois réduite au sixième arceau, et se montre même quelquefois tachée de nébuleux ; d'autres fois le bord postérieur du cinquième arceau est également

rouge jaune. Les élytres varient du noir vert ou du noir bleu au vert noir ou au bleu noir. Leurs intervalles ordinairement presque plans, sont parfois un peu convexes; plus ou moins grossièrement ou finement ponctués. Malgré ces variations, cette espèce est très-facile à distinguer par son prothorax et son anus rouge jaune.

Patrie : l'Espagne, l'Algérie (collect. Aubé, Chevrolat, Godart, de Marseul, Reiche).

10. III. *ruficollis*; FABRICIUS.

Suballongé; médiocrement convexe; glabre et luisant, en dessus; noir. Prothorax et ongles d'un rouge pâle. Elytres d'un noir vert; à stries ponctuées, très-prononcées, surtout postérieurement: les premières affaiblies en devant. Intervalles subconvexes, parcimonieusement pointillés, crénelés par les pointes des stries.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.). Larg. 0,0055 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.).

♂ Dernier article des tarsi antérieurs renflé. Branche externe des ongles des pieds de devant munie d'une dent à la base de son côté extérieur. Sixième arceau ventral échancré à son bord postérieur jusqu'à la moitié de sa longueur; profondément concave sur presque toute sa largeur, offrant les bords de cette concavité tranchants et déclives en ligne courbe postérieurement, arrondis chacun en ligne courbe à leur extrémité.

♀ Dernier article des tarsi antérieurs non renflé. Ongles des mêmes tarsi, grêles: l'externe, inerme à son côté extérieur. Sixième arceau ventral, rétréci d'avant en arrière, convexe.

Cistela ruficollis, FABR. Spec. Ins. t. 1. p. 147. 7. — *Id.* Mant. t. 1. p. 85. 9. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. 2. p. 43. 9. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 18. 7. — OLIV. Encycl. meth. t. 6. p. 6. 8. — *Id.* Entomol. t. 3. n. 54 p. 6. 4. pl. 1. fig. 5 a. — LATR. Hist. Nat. t. 11. p. 20. 5. — SCHONH. Syn. Ins. t. 2. p. 354. 6. — DE CASTELN. Hist. Nat. t. 2. p. 246. 6.

Cryptcephalus (Cistela) rubricollis, GIEL., C. LINN. Syst. Nat. t. 1. 1714. 99.

Omophlus ruficollis (DEJ.), Catal. (1853), p. 213. — *Id.* (1857), p. 235. — KUSTER, Kaef. Eur. 12, S1.
Megischia (Podonta) ruficollis, SOLIER, Annales de la Sociét. Entom. de Fr. t. 4, p. 248.

Antennes prolongées jusqu'à la moitié de la longueur (♀) ou un peu plus (♂); à articles septième à dixième presque cylindrique. *Tête* ponctuée. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, presque parallèle ou plus faiblement rétréci ensuite; émoussé ou subarrondi aux angles postérieurs; moins déclive près des bords latéraux; très-étroitement rebordé; souvent noté d'une faible fossette ou dépression près du milieu de la longueur de ses côtés et plus rarement d'une autre près de la ligne médiane; peu densément pointillé. *Elytres* noires, d'un noir vert ou verdâtre, parfois d'un noir bleuâtre; à dixième intervalle non en gouttière; à repli sensiblement tourné en dehors. *Dessous du corps* et *pieds* peu garnis de poils très-courts.

Obs. Dans les belles collections de M. Aubé et Reiche, se trouvent des Héliotaures ne différant du *ruficollis* que par leur prothorax noir. Ces individus, qui sembleraient devoir constituer une espèce particulière (*H. incertus*), ne sont vraisemblablement qu'une variation très-singulière de l'*H. ruficollis*. L'un de ces exemplaires offre même sur le prothorax des taches rouges, indices de la livrée normale de ce segment.

Patrie : l'Espagne méridionale.

11. III. *angusticollis*.

Suballongé; médiocrement convexe; glabre et luisant, en dessus; noir: élytres violettes, d'un bleu violet ou d'un bleu vert; ongles rouges. *Prothorax* d'un cinquième plus large à la base qu'il est long; finement ponctué. *Elytres* à stries en partie réduites à des rangées de points: les deuxième à quatrième plus voisines de la suture, apparentes: les autres peu marquées ou indistinctes. Intervalles assez fortement ponctués.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 à 4 1/2 l.). Larg. 0,0033 à 0,0059 (1 1/2 à 1 3/4 l.).

♂ Ongles des tarsi de devant épais : la branche externe inerme à son côté extérieur. Sixième arceau ventral tronqué ou faiblement échancré à son extrémité ; un peu déprimé, rayé sur cette faible dépression de deux sillons longitudinaux, séparés par une légère arête médiane.

♀ Ongles des tarsi de devant grêles. Sixième arceau ventral normal.

Corps suballongé ; médiocrement convexe ; glabre et luisant , en dessus. *Tête* noire ; assez finement ponctuée ; creusée d'une fossette sur le milieu du front. *Palpes* noirs. *Antennes* noires ; prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur du corps ; un peu plus grosses dans leur seconde moitié ; à articles septième à dixième presque cylindriques. *Prothorax* tronqué en devant ; émoussé et déclive aux angles antérieurs ; élargi en ligne un peu courbe jusqu'au tiers environ , puis presque parallèle ou à peine élargi jusque près des angles postérieurs ; émoussé ou subarrondi à ces derniers ; tronqué à la base ; d'un cinquième environ plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu ; très-étroitement rebordé ; médiocrement convexe ; ordinairement déprimé près de la moitié de ses bords latéraux, assez finement ponctué ; noir ou d'un noir violâtre ou bleuâtre. *Ecusson* en triangle très-obtus ou subarrondi à son extrémité ; ponctué ; de la couleur des étuis. *Élytres* d'un quart environ plus larges en devant que le prothorax à sa base ; à bord marginal étroit ; médiocrement convexes ; un peu déprimées transversalement chacune sur leur tiers ou sur leur moitié interne , vers le septième de la longueur ; à stries ponctuées légères , en partie réduites à des rangées striales de points : les deux à quatre plus voisines de la suture , assez marquées : les autres plus légères et en partie peu distinctes : les première et deuxième ordinairement plus prononcées postérieurement : les trois premières , surtout la deuxième , plus profondes sur la dépression post-basilaire. *Intervalles* plans ; assez densément et assez fortement ponctués ; un

peu rugueux. *Repli* tourné sensiblement en dehors. *Dessous du corps et pieds*, noirs. *Ongles* rouges.

Patrie : l'Égypte (collect. Chevrolat, de Marseul).

12. II. Reichii.

Suballongé; médiocrement convexe; glabre et luisant, en dessus; noir; ongles rouges. *Prothorax* élargi jusqu'au tiers, subparallèle ensuite; d'un cinquième plus large à la base qu'il est long; finement ponctué; creusé d'un sillon naissant vers le milieu de chaque bord latéral et dirigé d'avant en arrière vers la suture. *Elytres* d'un quart plus larges en devant que le *prothorax*; à stries très-marquées, formées de points qui ne les débordent pas. Intervalles plans, ponctués.

Long. 0,0090 (2 l.). Larg. 0,0029 (1 2/5 l.).

♂ Inconnu.

♀ Ongles des pieds antérieurs grêles; inermes au côté externe. Sixième arceau ventral régulier, rétréci d'avant en arrière, convexe.

Corps suballongé; médiocrement convexe; glabre et luisant, en dessus. *Tête* noire; ponctuée; creusée d'une fossette au milieu du front; mandibules rougeâtres près de l'extrémité. *Palpes* noirs. *Antennes* noires; prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur du corps; un peu plus grosses dans leur seconde moitié; à articles sept à dix, presque cylindriques. *Prothorax* tronqué en devant; déclive et émoussé aux angles de devant, qui, en raison de la déclivité, paraissent subarrondis; élargi en ligne un peu courbe jusqu'au tiers de la longueur de ses côtés, subparallèle ensuite; émoussé aux angles postérieurs; tronqué à la base en ligne presque droite ou à peine trissinuée; muni latéralement et à la base d'un rebord très-étroit; d'un cinquième environ plus large à cette dernière qu'il est long sur son milieu; noir ou d'un noir très-légèrement verdâtre, luisant; finement et peu densément ponctué; marqué, de chaque côté, d'un sillon

ou d'une dépression, naissant vers le milieu du bord latéral, dirigé, en s'affaiblissant, d'une manière obliquement transverse, vers la suture qu'il n'atteint pas, vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de la longueur ; déprimé ou brièvement sillonné à l'extrémité de la ligne médiaire. *Ecusson* noir ; pointillé ; subarrondi à son extrémité. *Elytres* d'un quart ou d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base ; subparallèles ou faiblement élargies jusqu'au deux tiers, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; rebordées, mais non en gouttière latéralement ; médiocrement convexes ; noires ou d'un noir très-légèrement verdâtre et luisant ; à stries uniformément très-marquées, ponctuées ou formées de points presque contigus, ne crénelant pas les intervalles : ceux-ci, plans, marqués de points médiocrement rapprochés (ordinairement un ou deux seulement sur la largeur de chaque intervalle). *Repli* tourné en dehors. *Dessous du corps* noir. *Pieds* noirs. *Ongles* rouges.

PATRIE : L'Algérie (collect. Reiche).

J'ai dédié cette espèce à M. Reiche, l'un de nos entomologistes les plus distingués, comme un faible témoignage de ma reconnaissance pour ses bienveillantes communications, et d'admiration pour ses travaux.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie pour la forme avec l'*H. angusticollis*, dont elle se distingue par son prothorax offrant de chaque côté un sillon obliquement transverse, qui semble former avec son pareil, un arc transversal dirigé en arrière et largement affaibli ou interrompu dans son milieu ; par ses élytres à stries uniformément très-apparentes ou très-marquées sur toute leur longueur ; par ses intervalles moins densément ponctués, lisses ou presque lisses entre les points.

Toutefois je n'ai vu qu'un individu ♀ de cette espèce.

Il faut probablement rapporter au même genre l'espèce suivante que je n'ai pas vue.

12. **H. maroccanus** ; LUCAS.

Tête et prothorax d'un bleu violacé brillant ; élytres d'un vert bleu ; poitrine et cuisses, d'un noir bleu ; ventre, jambes et tarsi, d'un jaune rouge. Prothorax finement ponctué ; fortement rebordé sur les côtés ; marqué d'un sillon mi-transversal vers chaque angle postérieur. Elytres peu convexes ; assez profondément striées. Intervalles saillants, finement ponctués.

Long. 0,0123 (3 1/4 l.). Larg. 0,0050 (2 1/4 l.).

Omophlus maroccanus, LUCAS, Explor. sc. de l'Algérie. p. 557. 931.

PATRIE : L'Algérie, vers les frontières du Maroc.

OBS. Les antennes et l'écusson sont noirs.

Genre : *Omophlus*.

Divers entomologistes confondent souvent avec l'*O. curvipes*, (décrit dans l'Hist. nat. des coléopt. de Fr. (Pectinipèdes p. 75), ou du moins avec la ♀ de celui-ci, l'espèce suivante :

O. armillatus ; BRULLÉ.

Allongé ; noir ; deuxième et troisième articles au moins des palpes et des antennes et jambes antérieures au moins, d'un roux testacé livide. Elytres d'un jaune testacé. Tête et prothorax finement ponctués ; garnis de poils cendrés fins, très-courts et peu épais. Prothorax presque en parallélepède, d'un tiers plus large qu'il est long ; relevé en rebord uniforme et très-étroit sur les côtés ; déprimé près du milieu de ceux-ci. Elytres garnies de poils concolores ; à neuf stries ponctuées, régulières et très-marquées. Intervalles presque plans, ruguleusement et finement ponctués. Prosternum séparant les hanches, moins élevé qu'elles, graduellement moins saillant postérieurement. Repli rétréci presque en tranche, mais offrant les deux bords distincts jusqu'à près de l'extrémité.

Long. 0,0123 (6 l.).

♂ Jambes droites. Sixième arceau ventral échanéré en demi-cercle jusqu'au bord du cinquième arceau sur plus de la moitié de la largeur : ordinairement caréné dans le fond de cette échanerure : celle-ci offrant ses bords latéraux droits, terminés chacun en une pointe hérissée de poils roussâtres.

♀ M'est inconnue.

Cistela armillata, BRULLÉ, Exped. scient. de Morée t. 9. première part. p. 225. 388. pl. 41. fig. 2.

PATRIE : La Sicile, la Grèce.

OBS. Le prothorax est faiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; offrant vers le milieu de ceux-ci sa plus grande largeur ; à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs. Les élytres sont parallèles jusqu'aux deux tiers (♂), rétrécies ensuite en ligne peu courbe, subarrondies chacune à l'angle sutural ; creusées à la base au devant de la fossette humérale d'une dépression qui se prolonge en s'affaiblissant jusqu'à l'écusson.

Parfois tous les articles des palpes, les quatre premiers articles des antennes, l'extrémité des cuisses antérieures, toutes les jambes et les tarse sont d'un flave ou roux testacé, du moins chez le ♂.

Cette espèce est surtout remarquable par son repli, qui au lieu d'être réduit à une tranche à partir des hanches postérieures, se continue très étroit, mais avec des bords distincts, jusque près de l'extrémité. Elle se rapproche par là, de l'*O. curvipes*, dont elle diffère par son prosternum moins élevé que les hanches, non graduellement plus saillant d'avant en arrière ; par son prothorax plus large ; par ses élytres seulement à neuf stries, etc.

♂. *orientalis*.

Suballongé ; noir ; élytres d'un roux testacé. Prothorax en parallépipède une fois environ plus large que long ; presque en ligne droite à son bord

antérieur, à peine arqué sur les côtés; relevé sur les côtés en un rebord graduellement un peu plus large dans son milieu; rayé de chaque côté de deux sillons transverses raccourcis vers la ligne médiane; offrant parfois sur celle-ci les traces d'une ligne longitudinale; rugueusement ponctué sur les côtés; peu garni de poils. Elytres glabres; sans fossette au milieu de leur base; subrugueusement ponctuées; à stries ponctuées: les six ou sept premières très-distinctes, mais affaiblies vers l'extrémité: la huitième indistincte; offrent une gouttière ussez étroite, depuis l'épaule jusque vers la moitié.

Long. 0,0090 à 0,0112 (4 à 5 l.). Larg. 0,0055 à 0 0045 (1 12 à 21.) à la base des élytres.

Corps suballongé; médiocrement convexe. Tête noire, finement ponctuée; hérissée de poils cendrés ou nébuleux, fins, clairsemés ou peu épais; marquée d'une fossette légère sur le milieu du front, et d'une dépression plus sensible entre celle-ci et le côté interne de chaque œil; sillonnée sur la suture frontale. Palpes noirs. Antennes prolongées jusques au-delà de la moitié du corps (♂); noires; presque glabres. Prothorax en parallépipède transversal, une fois environ plus large qu'il est long; en ligne presque droite à ses bords antérieur et postérieur; à peine élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de ses côtés, subparallèle ou un peu rétréci en ligne droite, et dans ce cas paraissant légèrement arqué sur les côtés ou un peu anguleux dans le milieu de ceux-ci; émoussé aux angles antérieurs et postérieurs; à peine plus large à ceux-ci qu'à ceux de devant; muni en devant et à la base d'un rebord très-étroit; relevé de chaque côté en un rebord graduellement moins étroit dans son milieu, égal dans ce point au sixième ou au septième de la moitié de la largeur; déprimé de chaque côté vers ses bords latéraux et d'une manière graduellement plus large vers la moitié de ceux-ci; peu convexe, un peu inégal; noir, finement ponctué sur le dos, rugueusement dans chaque dépression latérale; les petits points du dos séparés par des espaces lisses; garni ou hérissé de poils cen-

drés très-clairsemés ; creusé de deux sillons transversaux interrompus dans leur milieu : l'un naissant vers les deux tiers ou un peu plus de la gouttière latérale, interrompu au moins sur son quart médiaire : l'autre moins apparent ou moins marqué, naissant vers le tiers environ de la fossette latérale, plus largement interrompu ; offrant quelquefois sur le milieu de sa longueur les traces d'une ligne médiane. *Ecusson* en triangle obtus ; noir ; pointillé ; presque glabre. *Elytres* d'un sixième ou d'un cinquième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois ou quatre fois et demie environ aussi longues que lui ; élargies en ligne subsinuée jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite, subarrondies chacune à l'extrémité, plus brièvement à l'angle sutural qu'au côté externe ; une fois plus longues qu'elles sont larges, prises ensemble ; offrant sur les côtés une gouttière assez étroite, naissant un peu après les épaules et prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur, réduite à une légère strie postérieurement ; assez faiblement (♂) convexes ; à fossette humérale avancée jusqu'à la base ; sans dépression bien sensible sur le milieu de celle-ci ; d'un roux testacé ; glabres ; ruguleusement et finement ponctuées ; offrant, à partir de la suture, six ou sept stries assez finement ponctuées, plus légères ou peu distinctes vers l'extrémité. *Intervalles* plans : ordinairement presque égaux ou peu régulièrement inégaux ; espace compris entre la septième strie et la juxta-marginale, sans trace de strie, égal à environ trois autres intervalles. *Dessous du corps et pieds* noirs ; hérissés de poils fins et cendrés. *Prosternum* comprimé et indistinct entre les lanches ; moins élevé qu'elles ; prolongé jusqu'à l'extrémité de l'arceau.

PATRIE : Les environs de Constantinople (collect. Wachanru) ; la Crimée (collect. Godart).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*O. brevicollis* ; elle en diffère par sa taille ordinairement un peu plus petite ;

par ses antennes proportionnellement un peu plus longues ; par son prothorax à peu près en ligne droite à son bord antérieur , moins largement et moins uniformément relevé en rebord sur les côtés ; par ses élytres moins rugueuses , à stries mieux marquées et ordinairement distinctes, du moins les cinq premières, jusque près de l'extrémité.

O. scutellaris.

Suballongé ; noir : élytres d'un roux testacé. Prothorax en parallépipède d'un cinquième ou d'un quart plus large que long ; presque en ligne droite sur tous ses côtés ; très-étroitement rebordé ; rayé de chaque côté de deux sillons transverses un peu divergents et raccourcis vers la ligne médiane ; rayé sur celle-ci d'un sillon affaibli en devant, plus marqué vers la base. Ecuison d'un roux testacé, à base obscure. Elytres presque glabres, peu garnies de poils ; ruguleusement ponctuées ; à neuf stries ponctuées et distinctes : rayées d'un sillon juxta-latéral depuis l'épaule jusqu'au cinquième de leur longueur.

Long. 0,0090 (4 l.) Larg. 0,0028 (1 1/4 l.) à la base des élytres.

Corps suballongé ; très-médiocrement convexe. Tête noire ; finement ponctuée ; presque glabre ; marquée d'une fossette légère sur le milieu du front, et d'une dépression assez faible entre celle-ci et le côté interne de chaque œil ; sillonnée sur la suture frontale. Palpes noirs. Antennes prolongées environ jusqu'à la moitié du corps ; grossissant graduellement à partir du troisième ou du quatrième article ; noires, avec les trois premiers articles en partie d'un brun fauve. Prothorax en parallépipède transversal d'un cinquième ou d'un quart plus large que long ; en ligne presque droite sur tous ses côtés ; aussi large aux angles de devant qu'à ceux de derrière ; très-étroitement rebordé ; peu convexe ; finement ponctué ; glabre ; marqué de chaque côté de deux sillons transverses, naissant près des bords latéraux : l'antérieur, vers les deux cinquièmes de sa longueur, dirigé vers la ligne médiane qu'il n'atteint pas, en se rapprochant

un peu du bord antérieur : le postérieur, naissant vers les trois cinquièmes ou deux tiers, se rapprochant un peu de la base, en se dirigeant vers son pareil avec lequel il ne s'unit pas ; creusé sur la ligne médiane d'un sillon longitudinal, affaibli en devant, plus prononcé sur le milieu et surtout au devant de la base. *Écusson* en triangle à côtés curvilignes ; d'un roux testacé, à base obscure. *Elytres* d'un sixième environ plus larges que le prothorax, un peu moins de quatre fois aussi longues que lui ; faiblement élargies jusque vers les deux tiers ; subarrondies chacune à l'extrémité ; peu ou très-médiocrement convexes ; marquées d'une fossette humérale et d'une autre, au milieu de la base ; d'un roux testacé ; presque glabres, garnies de poils très-clairsemés et peu apparents, surtout en devant ; à neuf stries ponctuées distinctes : les troisième et sixième plus courtes et encloses par leurs voisines. *Intervalles* rugueusement ponctués ; offrant à partir des épaules, un sillon juxta-latéral prolongé jusqu'au cinquième de leur longueur. *Dessous du corps* et *pièds* noirs ; garnis de poils cendrés peu épais. *Prosternum* très-comprimé, peu distinct entre les hanches, moins élevé qu'elles, non prolongé au-delà de l'extrémité de l'arceau.

PATRIE : L'Égypte (collect. Reiche).

Obs. Elle se distinguerait facilement des autres espèces connues par la couleur de son écusson, si cette couleur n'est pas susceptible de se montrer obscure chez d'autres individus, ce qui serait possible. La couleur des premiers articles des antennes peut en revanche être moins sombre ou plus claire chez d'autres exemplaires.

♂. syriacus ; (Dejean) Reiche.

Allongé ; entièrement noir, garni de poils cendrés qui lui donnent une teinte d'un noir grisâtre. Antennes grossissant sensiblement vers l'extrémité. Prothorax presque en parallépipède d'un tiers plus large que long ; étroitement rebordé ; ponctué ; marqué de deux sillons transverses interrompus dans le milieu. Elytres rugueusement ponctuées ; à stries légères : la huitième

et parfois aussi la septième, indistinctes ; à fossette humérale légère. Proster-num comprimé et peu distinct entre les hanches.

Omophilus syriacus (DÉJEAN) Catal. (1827) p. 235. — REICHE.

♂ Inconnu. Il doit avoir vraisemblablement les antennes moins grosses que la ♀.

♀ Sixième arceau ventral régulier, sans dépression. Jambes de devant denticulées sur leur arête externe. Peignes des ongles des pieds antérieurs, grêles.

Long. 0,0095 à 3,0100 (4 1/4 à 4 1/2 lig.). Larg. 0,0033 à 0,0034 (1 1/2 à 1 2/5 l.).

Corps allongé ; noir, mais paraissant d'un noir cendré ou un peu ardoisé par l'effet des poils dont il est garni. *Tête* de moitié environ plus longue qu'elle est large vers les yeux ; subconvexe ; assez grossièrement ponctuée ; hérissée de poils d'un brun cendré, assez longs, peu épais ; notée d'une fossette sur le milieu du front , et d'une dépression à peine moins faible au côté interne des yeux. *Palpes* et *antennes* noirs : celles-ci , peu et très brièvement pubescentes ; un peu luisantes sur les premiers articles, mates sur les autres ; à peine comprimées, et grossissant sensiblement à partir du quatrième article. *Prothorax* presque en parallépipède transversal, d'un tiers environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; tronqué en devant, mais subsinué derrière chaque œil ; très-faiblement élargi jusqu'aux deux cinquièmes de ses côtés, subparallèle ou à peine rétréci ensuite ; tronqué à la base ; très-étroitement rebordé en devant et à sa base ; à peine moins étroitement relevé sur les côtés en un rebord tranchant ; émoussé à ses angles , surtout aux postérieurs ; médiocrement convexe ; faiblement déprimé près du milieu de ses côtés ; offrant deux sillons interrompus dans leur tiers médiaire environ, naissant de chacun des bords latéraux : l'un , vers le tiers ou les deux cinquièmes : l'autre , vers les deux tiers ; noir, luisant ; ponctué à peu près comme la tête, près de ses côtés, plus légè-

ment sur le dos ; hérissé de poils d'un brun cendré fins, peu épais, peu allongés et souvent usés sur le dos. *Ecusson* en triangle presque aussi long que large; à côtés un peu curvilignes; ruguleusement pointillé. *Elytres* d'un quart environ plus larges que le prothorax dans son milieu ; quatre fois environ aussi longues que lui ; munies d'un rebord latéral très-étroit et tranchant , presque planes ou peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à fossette humérale très-faible ; notées au milieu de la base d'une fossette plus distincte ; rugueusement ponctuées ; noires ; garnies de poils cendrés fins, courts et presque couchés, leur donnant une teinte d'un noir grisâtre ou un peu ardoisé ; à stries ponctuées légères ou peu prononcées : la huitième et parfois aussi la septième indistinctes : intervalle marginal faiblement sulciforme, après l'épaule. *Repli* réduit à une tranche à partir du niveau des hanches. *Dessous du corps* et *pieds* noirs, luisants, hérissés de poils cendrés. *Prosternum* comprimé entre les hanches et moins élevé qu'elles.

PATRIE : La Syrie (collect. Reiche).

Je n'ai vu que la ♀